

# Un défibrillateur à la mairie

En janvier dernier, l'ensemble du personnel communal a été convié à une démonstration pour l'utilisation d'un défibrillateur proposé par FORMADEFIB. Métabief compte désormais deux défibrillateurs : l'un dans le hall de la Mairie, l'autre à l'hôtel Etoile des Neiges.



Les agents de la Mairie en pleine formation le 15 janvier 2013

>> Chaque année en France, entre 40 à 60.000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. Pourtant, si les défibrillateurs se généralisaient dans les lieux publics, des milliers de vies pourraient être sauvées !

>> Aujourd'hui 9 Français sur 10 savent ce qu'est un défibrillateur mais plus d'un tiers d'entre nous ne se sent pas prêt à l'utiliser.

>> Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur, et non plus seulement les médecins.

## Un défibrillateur : qu'est ce que c'est ?

>> Il s'agit d'un boîtier, longtemps réservé aux urgentistes, qui comporte une source d'électricité interne qu'il peut transmettre au torse humain par l'intermédiaire de 2 palettes conductrices.

>> L'électricité transmise va arriver jusqu'au cœur, ce qui va en quelque sorte le réinitialiser sur le plan électrique.

>> Lorsque les palettes sont collées sur la poitrine du patient, l'appareil établit un diagnostic, puis il calcule et détermine les paramètres du choc à délivrer en fonction de la taille du thorax et de la phase respiratoire : un choc trop faible ne suffirait pas à défibriller correctement, tandis qu'à l'inverse un choc trop important risquerait d'endommager le cœur.

>> Enfin, le boîtier envoie le courant afin de relancer la contraction électrique harmonieuse du cœur.

>> La procédure est simple : toutes ces étapes sont automatisées, (guidage par un écran et une voix de synthèse) ce qui permet une utilisation par le grand public !

## Le contenu d'une poubelle d'un habitant de la Communauté de Communes



Données issues d'une tournée du 4 juillet 2012

>> Le 04 juillet 2012 des agents de la Communauté de Communes du Mont d'Or et des deux Lacs et de Préval, épaulés de deux courageux élus, ont trié manuellement une partie des déchets ramassés le jour même par une benne à ordures ménagères. Les déchets qui n'ont pas leur place dans les bacs roulants ont pu être repérés et le résultat est significatif : plus de la moitié des déchets auraient pu être sortis de la poubelle : 111 kg sur 214 kg !

>> En compostant ses déchets organiques et en déposant les papiers et les emballages dans les points d'apports volontaires, les poubelles seraient bien plus légères. De plus, certains déchets pourraient être évités, comme les 5 kg de textiles (désormais à mettre dans les nouvelles bornes dédiées), les 11 kg de textiles sanitaires et les 13 kg de gaspillage alimentaire (uniquement les produits non ouverts).

>> Pour tout renseignement sur la gestion des déchets, contactez le Conseiller du tri et de la prévention des déchets :

Jean-Marc GROSJEAN

Tel : 06 46 39 82 37 - E-mail: info.montdor.moulhe@preval.fr



# Métabief

le journal de la commune de métabief **infos**

janvier février mars 2013 numéro 1

## le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Qu'il me soit permis par cette tribune de vous dire que le passage de 2012 à 2013 a été pour notre belle commune et pour moi-même, marqué de trois événements d'importance.

>> Tout d'abord, la signature le 27 décembre dernier de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux devant conduire à l'enneigement artificiel de la station de Métabief Mont d'Or. Que le Président, tous les membres et collaborateurs du Conseil Général du Doubs soient vivement remerciés pour leur implication de tous les instants et pour l'importance des crédits qu'ils ont votés pour ce projet. Sans cet engagement, que chacun soit bien conscient que notre station était vouée à une mort certaine dans un avenir plus ou moins proche.

>> Viennent ensuite les deux manifestations auxquelles vous avez répondu nombreux : l'inauguration de la plaque à la mémoire de l'abbé SCHMITT lors de l'illumination de la crèche, et, la cérémonie des vœux de la municipalité. Votre présence et votre sympathie ont fait de ces deux événements une véritable réussite. Que vous en soyez tous chaleureusement remerciés.

Bien à vous,  
Gérard DEQUE.

## Ça s'est passé à Métabief...



### L'abbé SCHMITT mis à l'honneur

Le 23 décembre 2012, en présence de nombreux habitants de Métabief, Gérard DEQUE et Odile BERTIN dévoilent une plaque en l'honneur de l'abbé SCHMITT, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, qui fut pendant de nombreuses années curé de la paroisse.



### La neige de culture autorisée

Le 27 décembre 2012, le Préfet du Doubs autorise la création d'une retenue d'eau au sommet du Morond et celle d'un réseau de neige de culture. L'installation sera opérationnelle pour la saison 2013/2014.



### Une bonne année 2013

Le 18 janvier 2013, Gérard DEQUE présente les vœux du Conseil Municipal aux habitants de la commune. C'est également l'occasion d'évoquer les projets à venir et de dévoiler le nouveau bulletin municipal "rétrospective 2012".



### Eric SANCEY-RICHARD félicité

Durant la cérémonie des vœux, Gérard DEQUE en profite pour féliciter Eric SANCEY-RICHARD, fromager à Métabief, grâce à qui, le petit garçon égaré sur les pistes le 9 décembre dernier a pu être retrouvé.



# Le Plan de Gestion Intégré : un outil pour un développement durable des espaces sylvo-pastoraux

A Métabief, exploitants agricoles, forestiers, acteurs du tourisme et collectivités se partagent des espaces naturels en constante alternance.

Les pré-bois, où se mêlent pâturages et boisements, favorisent la diversité animale et végétale et constituent un patrimoine paysager à conserver et à valoriser.

C'est un terrain d'entente pour les différents acteurs du monde rural.



Trouillis et son cor des Alpes

## Le pré-bois : un continuum entre pâturages et forêts communales

>> Alternance de pâturages, de bosquets, de forêts et de clairières, le pré-bois est un milieu façonné par l'activité humaine.

>> Pour éviter que ce paysage ne se referme, le maintien du pâturage est capital : c'est ce qui permet de sculpter le paysage.

>> Cette activité pastorale doit toutefois être conciliée avec la présence de touristes. Ainsi sur le site du Mont d'Or, plusieurs infrastructures accueillent des promeneurs avides d'espaces et de verdure : fermes-auberges, circuits pédestres et VTT, pistes de skis de fond, etc.

>> En 2011, afin de gérer au mieux ces milieux, l'Office National des Forêts (ONF) a proposé à la Mairie de Métabief de réaliser un Plan de Gestion Intégré sur ses pré-bois car ils sont aujourd'hui menacés d'une double évolution :

- la fermeture forestière dans les zones les moins productives,
- la disparition des arbres dans les zones exploitées intensivement.

## info-mairie

Vous avez 16 ans révolus ? Toute personne (garçon ou fille), de nationalité française, a l'obligation de se faire recenser !

Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Le recensement consiste en une déclaration signée mentionnant l'état civil, le lieu de domicile, la situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle...

Ensuite est remise une attestation qui est nécessaire à toute inscription aux examens et concours officiels en France (Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique...). De plus cette démarche facilitera votre inscription sur les listes électorales.

## CALENDRIER

Trois étapes ponctuées de trois rencontres de travail régissent l'élaboration concertée du plan de gestion intégrée des pré-bois de Métabief :

### >> Phase de diagnostic

*Année 2012*

Etude technique et scientifique réalisée conjointement par l'ONF, la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire des Espaces Naturels. Cette étape est primordiale.

Elle permet à chacun de connaître le milieu et d'en avoir le même diagnostic qui devient donc un diagnostic partagé du territoire.

### >> Phase d'élaboration des souhaits et des orientations

*Premier semestre 2013*

Les souhaits, avis, remarques et réflexions donnés pendant la première réunion de travail permettent d'établir différents scénarios.

### >> Phase de finalisation du plan de gestion

*Second semestre 2013*

Les personnes chargées de l'élaboration du plan de gestion ont tous les éléments pour en finaliser la rédaction.

## Où en sommes nous ?

>> 11 avril 2011 :

La commune accepte, par délibération, la proposition de l'ONF de lancer un PGI sur ses pré-bois.

>> 19 septembre 2012 :

La Mairie de Métabief signe une convention de partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté dans le cadre du "soutien au développement rural" par des Fonds Européens. L'étude sur le PGI, d'un montant d'environ 8.000 €, sera subventionnée à hauteur de 80 %.

>> 26 novembre 2012 :

L'étude "diagnostic" est présentée en Mairie aux :

- Conseillers Municipaux,
- Syndicat Mixte du Mont d'Or,
- Exploitants agricoles,
- Acteurs du tourisme,
- Utilisateurs des pâturages boisés.

>> Janvier/février 2013 :

La commune, ainsi que les exploitants font remonter à l'ONF leurs souhaits en terme d'amélioration pour une prise en compte dans le PGI.

>> Juin/juillet 2013 :

Rédaction du document final et application des mesures sur le terrain.

## Sécurité routière



>> Afin d'améliorer la sécurité dans le village, deux nouveaux radars "pédagogiques" ont été installés, ce qui porte à trois le nombre de radars pour l'ensemble de la commune.

>> Le premier bilan fait apparaître que des progrès sont encore à faire notamment rue du village (zone 30) où 70 % des véhicules dépassent la vitesse de 30 km/h. 1.100 véhicules empruntent cette rue chaque jour dans le sens entrée.

>> Bilan nettement meilleur rue du télésiège puisque 8 véhicules sur 10 roulent à moins de 50 km/h. 1.150 véhicules/jour ont été recensés par le radar dans le sens station/village.

>> Toujours dans un objectif sécuritaire un "tourne à gauche" a été matérialisé sur la départementale à l'entrée de Métabief, coté Hôpitaux-Neufs.

>> Compte-tenu de l'inobservation de la réglementation par de nombreux automobilistes, deux plateaux ralentisseurs seront installés au printemps devant la Mairie et l'école.

## Un flashcode pour accéder directement au site de la commune !

Qu'est ce que c'est ?

C'est un code barre en deux dimensions qui vous permet d'accéder très rapidement à du contenu multimédia (vidéos / musiques / photos / informations) sur le site Internet de notre commune depuis votre mobile. Flashez le à partir de l'application "flash code" à télécharger sur votre smartphone.

